



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie
BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : plantelme@yonne.fff.fr

PV 181 Sp 39

PV de la Commission Sportive du 5 avril 2023

Président de séance : M. SCHMINKE Didier

Présents : MM. BÉNARD Christian – ROMOJARO Mickaël

Début de la réunion : 18h15

Réserve

La commission prend note de l'absence de confirmation de réserve pour la rencontre ci-dessous :

- Match 25796819 du 01.04.23 Andryes/Courson 1 – Avallon FCO/ECN 2 coupe consolante U15

Matchs non joués ou arrêtés

Match 24914642 du 26.03.2023 Coulanges la Vineuse 1 – UF Tonnerrois 1 D2 gr B

La commission, vu les pièces au dossier,

- en application de l'article 9 – Calendrier – B – Horaires : « **6. En tout état de cause, les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées, sont fixés par la Commission Sportive le même jour à la même heure.** »,
- au vu du classement et des impératifs du calendrier D2 gr B et des coupes seniors de fin de saison,
- attendu qu'aucune date libre n'est disponible en week-end avant le 14 mai, date de l'avant-dernière journée le 14 mai 2023,
- demande aux 2 clubs de proposer une date commune avant le 14 mai afin de disputer cette rencontre, date à communiquer à la commission pour le mardi 11 avril, date impérative. A défaut de proposition commune des 2 clubs, la commission imposera une date et horaire en semaine.

Match 25105213 du 01.04.23 Asquins/Montillot 1 – Tanlay 1 D3 gr C

La commission prend note du courriel du club d'Asquins Montillot en date du 2 avril 2023 déclarant l'impraticabilité du terrain,

- en application de l'article 9 – Calendrier – B – Horaires : « **6. En tout état de cause, les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées, sont fixés par la Commission Sportive le même jour à la même heure.** »,
- demande aux 2 clubs de proposer une date commune avant le 14 mai afin de disputer cette rencontre, étant entendu que l'équipe de Tanlay ne dispose plus d'aucune date disponible les week-ends et qu'une date en semaine doit être envisagée. Cette date est à communiquer à la commission pour le mardi 11 avril, date impérative. A défaut de proposition commune des 2 clubs, la commission imposera une date et horaire en semaine.

Match 25785786 du 01.04.23 FC Gatinais 1 – UF Villeneuvienne Coupe consolante U18

La commission, vu le motif inscrit sur la FMI « non joué – terrain impraticable et dangereux – match arrêté au bout de 10 mn de jeu »,

- donne ce match à jouer impérativement le 22 avril 2023,
- si impossibilité de le jouer sur les terrains du FC Gâtinais à cette date, le match sera impérativement inversé et programmé à Villeneuve Sur Yonne.

Changements dates, horaires, terrains

Club E.C.N. – Occupation stade Chatel Gérard le 23 avril 2023

La commission, attendu que 3 matchs seniors sont programmés le 23 avril 2023 sur les installations, à savoir :

- D1 E.C.N. 1 – Neuvy Sautour 1
- D3 gr C E.C.N. 2 – Tanlay 1
- D4 gr B E.C.N. 3 – Coulanges La Vineuse 2
- vu la programmation des matchs en départemental 3,
- reporte la rencontre D3 gr C ECN 2 – Tanlay 1 au 7 mai 2023 (date impérative).

Match 25797309 du 09.04.23 Sens FC 3 – Champlost 1 CY

La commission :

- prend note de la demande de changement de date du club de Champlost et le refus du club de Sens FC pour jouer le lundi 10 avril 2023,
- prend note du courriel du club de Sens FC – changement d’horaire et de terrain suite à l’occupation des terrains de Sens pour le Tournoi Sans Frontières,
- maintient le match au dimanche 9 avril mais à 12 h 00 sur les installations du Stade de la Fosse aux vaches (en lever de rideau du match de Coupe Prével Sens Jeunesse 1 – FC Florentinois 1).

Match 25105217 du 16.04.23 Asquins/Montillot 1 – Quarré/St Germain 1 D3 gr C

Demande de changement d’horaire du club de Quarré/St Germain.

La commission, vu l’accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 16 avril 2023 à 11 h 00.

Match 25105252 du 30.04.23 St Bris 2 – Quarré/St Germain 1 D3 gr C

Demande d’avancement de match du club de Quarré/St Germain.

La commission, vu l’accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 23 avril 2023.

Match 25031970 du 16.04.23 Seignelay 1 – St Sérotin 1 D4 gr A

Demande de changement d’horaire du club de Seignelay.

La commission, vu le refus du club de St Sérotin, maintient ce match le 16 avril 2023 à 15 h 00.

Match 25014091 du 16.04.23 St Fargeau 2 – ECN 3 D4 gr B

Demande de changement d’horaire du club de St Fargeau.

La commission, vu l’accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 15 avril 2023 à 17 h 00.

Match 25578195 du 08.04.23 Ent Flo/Neuvy 1 – Sens FC 2 U15 D1

Demande de report de match du club de Sens FC.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 22 avril 2023.

Match 25573237 du 08.04.23 FC Gâtinais 1 – Paron/St Denis 3 U15 D2 gr A

Demande de report de match du club du FC Gâtinais.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 6 mai 2023.

FMI

La commission prend note des feuilles de match papier reçues pour la journée des 29 mars et 1^{er} avril 2023 et enregistre les résultats :

- CY U18 25785725 Joigny 1 – Joigny 2
- CY U18 25785722 Auxerre ASC 2 – Auxerre ASC 1
- CC Y18 25785731 Varennes/Serein AS 1 – Serein/Varennes 2
- CY U15 25782772 Sens FC 1 – Sens FC 2
- CY U15 25785773 St Clément/Pont 2 – St Clément 1
- CY U15 25785774 Auxerre Stade 1 – Auxerre Stade 2

Match 25785723 du 01.04.23 Paron FC 1 – Cerisiers 1 CY U18

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : Paron FC 1 = 2 (3) / Cerisiers 1 = 2 (4).

Match 25785733 du 01.04.23 Appoigny 2 – Sens FP/Font.Gaillarde 1 CC U18

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : Appoigny 2 = 1 / Sens FP/Font.Gaillarde 1 = 2.

Match 25785779 du 01.04.23 du 01.04.23 Toucy/Diges.Pourrain 1 – Héry 1 CY U15

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : Toucy/Diges.Pourrain 1 = 5 / Héry 1 = 1.

Match 25796829 du 01.04.23 Ent Flor/Neuvy 1 – Magny/Quarré St Germain 1 U15 D2

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : Ent Flor/Neuvy 1 = 4 – Magny/Quarré St Germain 1 = 1.

Participation joueur suspendu

Match 24909955 du 05.03.23 Monéteau 2 – Coulanges La Vineuse 1 D2 gr B

La commission, vu les pièces au dossier,

- vu la participation du joueur FELLAH Youssef (2543744375) du club de Monéteau suspendu pour cette rencontre,
- vu les dispositions de l'article 187.2 des R.G. de la F.F.F. énonçant notamment « Même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas : – (...) ; d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié – (...) » ;
- ouvre une procédure d'évocation,
- demande au club de Monéteau de lui faire part de ses observations sur la participation du joueur FELLAH Youssef à la rencontre citée ci-dessus, et ce par écrit et pour le mardi 11 avril 2023, délai de rigueur,
- met le dossier en attente de décision.

Questions diverses

Match 25016061 du 09.04.23 ECN 3 – Vermenton 2 D4 gr B

Courriel du club de Vermenton en date du 04.04.23 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la CDA.

Match 25573254 du 29.04.22 Font.Gaillarde/Sens FP 1 – St Clément/Pont 2 U15 D2 gr A

Courriel du club de St Clément en date du 31.03.23 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la CDA.

Homologation des tournois

La commission, en lien avec la commission technique, :

Homologue les tournois

Stade Auxerrois

- o le 8 mai 2023 – catégories jeunes U13
- o le 11 juin 2023 – catégories jeunes U11

Coupes de l'Yonne et Consolante U15

Suite aux résultats des matchs qui ont eu lieu le 1^{er} avril 2023, la commission procède aux tirages des tours de cadrage pour définir les équipes qualifiées pour les ¼ de FINALES.

COUPE YONNE U15

10 équipes qualifiées donc 2 matchs et 6 équipes exemptées

Matchs à jouer impérativement le 22 avril 2023 sur le terrain du club 1^{er} nommé

- Toucy/Diges Pourrain – Charny
- AJA 3 – St Clément Onze 1

Exempts = Auxerre Stade 1 – Ent Flor/Neuvy – Sens Jeun.Gron Véron – Paron FC 2 – Sens FC 1 et vq match Appoigny 1 – Avallon FCO 1

COUPE CONSOLANTE U15

9 équipes qualifiées donc 1 match et 7 équipes exemptées

Match à jouer impérativement le 22 avril 2023 sur le terrain du club 1^{er} nommé

- Mt St Sulpice 1 – Aillant 1

Exempts : Stade Aux/Rosoirs 3 – Auxerre ASC 1 – Cerisiers 1 – Joigny 2 – Andryes/Courson 1

Vq match FC Gatinais 1 – UF Villeneuvienne 1

Vq match Fleury/St Georges 1 – Champigny/St Sérotin 1

Fin de la réunion : 19h30

Le Président de séance

Schminke Didier

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

